



**Communiqué du comité départemental  
FSGT des Alpes Maritimes**

La FSGT a soutenu les syndicats et les salariés en lutte dès le début du conflit social contre la réforme des retraites.

*« Pour le mouvement sportif, le temps libéré est vital. »*

*« L'allongement de la durée du travail va avoir des conséquences sur la vie associative et la pratique des activités physiques et sportives. »*

De nombreuses associations sont animées ou bénéficient du concours de retraités de la génération « retraite à 60 ans » ceux-ci apportent leur dévouement, leur expérience et bénévolat.

Le sport « senior » va également en prendre un coup avec le recul à 67 ans de l'âge à taux plein.

Mais, plus encore nos jeunes licenciés qui vivent déjà les emplois précaires et bas salaires, auront encore plus de mal à trouver un emploi.

*Que chacun mesure bien que l'abaissement de la durée du travail à 35 h par semaine, les congés payés, la retraite à 60 ans ont donné un élan exceptionnel à l'accès aux pratiques sportives, aux loisirs, à la culture.*

Le développement du sport de masse a eu de grandes retombées sur l'économie et le développement du tourisme social.

Face à ce recul de civilisation, les syndicats ont décidé de ne pas baisser les bras considérant qu'une loi même votée, peut ne pas être appliquée, voir annulée, comme cela a été le cas à deux reprises ces dernières années.

Lorsqu'une loi est repoussée par plus de 60 % de l'opinion publique et qu'elle n'a été débattue que par les élus, en marginalisant la population, elle est forcément contestée.

La FSGT a interpellé à de multiples reprises les députés et sénateurs des Alpes-Maritimes pour ce qui concerne la défense du sport associatif et la nécessité d'une autre réforme des retraites que celle adoptée.

Le comité rappelle d'ailleurs que pour tout ce qui concerne les décisions prises par l'état qui taille en pièce le service public du sport, le mouvement sportif n'a été ni consulté, ni associé à quoi que ce soit, il n'a aucune concertation. Le sport subit la RGPP avec des conséquences prévisibles concernant la réforme des collectivités territoriales pour le financement des équipements sportif et l'aide au sport associatif.

La fédération gymnique sportive du travail n'est ni un syndicat, ni un parti, **mais issue du monde du travail**, elle a toujours été aux côtés des salariés pour obtenir plus de moyens permettant l'accès aux activités physiques et sportives, aux loisirs, à la culture.

Elle soutient donc les rassemblements du 28 octobre et du 6 novembre et ceux à venir.